

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01**

Rapports d'inspection du tunnel Viger
Toutes les recommandations
ont donné lieu à des mesures concrètes

Montréal, le 2 août 2011 – Dans le but de faire toute la lumière sur les événements du dimanche 31 juillet, le ministère des Transports du Québec (MTQ) a rendu publics hier le rapport d'inspection générale de 2008 et la fiche d'inspection de 2010 du tunnel Viger à Montréal.

Le rapport d'inspection générale 2008 recommande qu'un certain nombre d'actions soient prises dans un horizon de zéro à cinq ans. Quant aux travaux qui reçoivent la cote 1, des actions sont à prendre dans un délai de deux ans. « Tous les travaux qui ont reçu la cote 1 dans le rapport d'inspection ont été réalisés tels que prescrits dans les délais requis », a mentionné M^{me} Anne-Marie Leclerc, sous-ministre adjointe à la Direction générale des infrastructures et des technologiques du MTQ. « Toutes recommandations ont donné lieu à des mesures concrètes de la part du Ministère », a complété M^{me} Leclerc.

Sécuritaire pour les usagers du réseau routier

Les montants investis pour des travaux de réfection au cours de l'année 2009-2010 sont de 15,5 millions \$ et pour l'année financière en cours de 10 millions \$. On prévoit aussi des travaux de l'ordre de 12 millions \$ l'an prochain. « Les travaux de sécurisation effectués de même que les travaux d'entretien et de réparation en cours permettent de déterminer que le tunnel Viger est sécuritaire pour les usagers du réseau routier qui y circulent », a conclu M^{me} Leclerc.

Les enquêtes actuellement en cours permettront de déterminer les causes et les circonstances de l'effondrement. Les rapports des experts indépendants seront rendus publics lorsqu'ils auront été complétés.

– 30 –